



## DELIBERATION N°20100051 DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 10 mai 2010

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 30 avril 2010 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 34 présents, 5 représentés, savoir :

#### ETAIENT PRESENTS :

- M. Philippe KIZIRIAN, président ;
- M. Stéphane VALETTE ; M. Michel PONTON ; Mme Michelle GALLAND ; Mme Aimée MURASZKO-SENECHAL (jusqu'à 19 h 15) ; M. Philippe ROBERT ; Mme Nicole PASSEL ; M. Raymond VACHER ; Mme Catherine MARTINS-BENAMROUCHE ; M. Charles BELLAVIA ; Mme Marie-Françoise KHAMED, adjoints ;
- Mme Françoise CHAMPIN ; Mme Carmen MONTET ; M. Philippe CHOVET ; M. Sauveur CUADROS ; Mme Francisca MARIE ; M. Jérôme AUBERT ; Mme Maryse MARTH ; M. Guy VIAL ; Mme Nathalie MOTTET ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; M. Bernard ROCHE ; Mme Nathalie CHAMPALLE ; M. Aymeric SANLAVILLE (à partir de 20 h 15) ; Mme Pascale OFFREY ; M. Hervé REYNAUD ; Mme Salina HEMANI ; M. Olivier SAPET ; Mme Aline ORIOL ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; M. Emmanuel MANDON ; Mme Nicole FOREST ; Mme Annick BOYADJIAN ; M. Noël PAUL ; Mme Béatrice COFFY ; M. Régis CADEGROS, conseillers municipaux.

#### ABSENTS REPRESENTES :

- M. MOULIN André qui donne pouvoir à M. CUADROS Sauveur.
- Mme MURASZKO-SENECHAL Aimée qui donne pouvoir à Mme MARIE Francisca (à partir de 19 h 15).
- Mme MASSARDIER Christiane qui donne pouvoir à M. ROBERT Philippe.
- Mme MEUNIER Marie-Nicole qui donne pouvoir à Mme PASSEL Nicole.
- M. SANLAVILLE Aymeric qui donne pouvoir à M. VIAL Guy (jusqu'à 20 h 15).

#### SECRETAIRES ELUS POUR LA DUREE DE LA SESSION :

- M. Jean-Luc DEGRAIX ; M. Emmanuel MANDON.

-----oooOooo-----

#### O B J E T :

**OPERATIONS FONCIERES - TRAVAUX DE VOIRIE RUE PAUL-VALERY - ACQUISITION DU TERRAIN DES CONSORTS THIBAUT**

## **M. VALETTE STEPHANE EXPOSE CE QUI SUIIT :**

En novembre 2009, la commune a repris l'ensemble de la rue Paul-Valéry en procédant notamment à la réfection d'un mur de soutènement en mauvais état et à l'élargissement de la route sur la parcelle 258 CL n° 160. Ce terrain est la propriété des consorts Thibault qui ont accepté d'en céder, à titre gratuit, une partie nécessaire pour mener à bien l'opération.

Les travaux étant à présent terminés, il est nécessaire de régulariser l'acquisition de cette emprise.

Le transfert de propriété porte sur 21 m<sup>2</sup> de terrain à détacher de la parcelle 258 CL n° 160.

La cession sera authentifiée par Maître Peyrieux, notaire à Saint-Chamond. Les honoraires et frais en résultant sont à la charge de la commune.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur cette proposition.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

### **DECIDE :**

- **d'accepter** la cession gratuite à la commune, d'une partie de la parcelle 258 CL n° 160 appartenant aux consorts Thibault, dans le cadre de la réalisation des travaux de voirie rue Paul-Valéry.

- **de donner** tous pouvoirs au maire, ou à l'adjoint délégué, à l'effet d'engager toutes démarches et de signer tous actes nécessaires à la réalisation de la transaction.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.**

Certifié,  
Saint-Chamond, le 2 juin 2010  
Le maire,  
signé : Philippe KIZIRIAN